



Espace Jeunes ArCad FREP à Caderousse Charte de l'adhérent : année 2018 / 2019

Cette charte a pour objectif de définir la place de l'adhérent au club de jeunes ainsi que son adhésion à un fonctionnement proposé en harmonie avec le projet éducatif et pédagogique, réalisé dans le respect des critères imposés par le ministère de la santé de la jeunesse et des sports qui nous attribue le "label club de jeunes" depuis son ouverture en 2005.

L'adhérent au club de jeunes devra :

- Avoir rendu un dossier complet et être à jour de ses cotisations pour bénéficier des activités proposées au sein du club de jeunes durant la saison précitée.
- Avoir lu et intégré le règlement intérieur affiché de façon lisible à l'Espace Jeunes.
- Être force de proposition, participer aux discussions, échanges et débats collectifs.
- S'impliquer dans l'organisation, la mise en place et la réalisation des actions menées par le club de jeunes telles que projets de sorties sportives ou culturelles et projets de développement local.
- S'impliquer dans la vie de l'Espace Jeunes à travers la réalisation des tâches collectives telles que rangement, ménage et entretien lorsque le besoin s'en fait sentir.
- Être présent aux quelques réunions d'information ou de bilan qui auront lieu durant l'année, annoncées par une convocation écrite.
- Être à jour de ses obligations familiales et scolaires avant de se rendre au club.
- Prévenir un responsable de l'Espace Jeunes des départs avancés et/ou imprévus.
- Récupérer au club une autorisation parentale à faire signer avant chaque sortie prévue (également disponible en ligne sur le site <http://arcad-frep.org> page "Espace Jeunes").
- Assumer ses engagements en honorant ses inscriptions aux différentes sorties ou projets à venir.
- Participer à la communication de l'existence du club de jeunes auprès des personnes potentiellement concernées.
- Participer aux élections des représentants du club de jeunes qui seront porte-parole du club, des projets et des adhérents auprès de :
 - L'association ArCaD Foyer Rural d'Éducation Populaire de Caderousse
 - La mairie de Caderousse
 - La Fédération Nationale des Foyers Ruraux (Paris)
 - Les différents partenaires.
- Se rendre acteur de la vie du club de jeunes en mettant en avant sa personnalité au service d'un projet commun.

Signatures précédées de la mention "lu et approuvé".

L'adhérent,

Le représentant légal,